

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 2 octobre 2023 à 19 heures**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Adoption de l'ordre du jour

10.02 Procès-verbal

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 septembre 2023

10.03 Procès-verbal

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 septembre 2023

20 – Affaires contractuelles

20.01 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction des travaux publics - 1239645009

Octroi d'un contrat à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des services de location d'une niveleuse avec opérateur pour l'arrondissement de Lachine pour les saisons hivernales 2023-2026 avec option de renouvellement pour deux (2) saisons supplémentaires, au montant de 255 158,27 \$, taxes incluses - Appel d'offres public numéro 23-20039 – Deux (2) soumissionnaires

20.02 Contrat de services professionnels

CA Direction des travaux publics - 1236731003

Octroi d'un contrat à Avizo Experts-Conseils inc., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels dans le cadre du projet d'aménagement des berges au parc Stoney Point - Phase 2, au montant maximal de 221 326,89 \$, taxes incluses (contrat : 158 090,63 \$ + contingences : 31 618,13 \$ + incidences : 31 618,13 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2312 - Un (1) soumissionnaire

20.03 Contrat de construction

CA Direction des travaux publics - 1239562002

Octroi d'un contrat gré à gré à GESTOPLEX IMMOBILIER INC., pour la réfection des surfaces de plancher et murale dans le sous-sol de la Maison du brasseur à l'arrondissement de Lachine, au montant de 65 480,57 \$, taxes incluses (contrat : 54 567,14 \$ + contingences : 10 913,43 \$) - Demande de prix auprès de six (6) fournisseurs

20.04 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1239862001

Octroi d'un contrat gré à gré à Groupe SomR Inc., pour la fourniture, le transport et l'installation de divers systèmes de rangement pour les réserves du Musée de Lachine dans le cadre du projet du Renouvellement des expositions permanentes du Musée de Lachine, au montant de 87 634,53 \$, taxes incluses - Demande de prix auprès de quatre (4) fournisseurs

20.05 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1234076014

Octroi d'une contribution financière à GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME) au montant de 7 000 \$, taxes incluses, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2023, dans le cadre du Programme d'art urbain

20.06 Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1237464010

Autorisation d'octroi de contributions financières à divers organismes au montant total de 1 238 \$, taxes incluses, si applicables

20.07 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1234076013

Addendum - Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION et octroi d'une contribution financière additionnelle au montant de 16 667 \$ pour la réalisation du programme de revitalisation urbaine intégrée, majorant ainsi le montant total de la convention de 136 151 \$ à 152 818 \$

20.08 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1233550003

Autorisation d'octroi d'une aide financière totale de 52 525 \$ à dix (10) organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction des services administratifs et des projets urbains - 1238401010

Offre à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique - Approbation, à cet effet, de l'entente entre les arrondissements de Lachine et de Pierrefonds-Roxboro conditionnellement à l'acceptation de l'offre par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

30.02 Reddition de comptes

CA Direction des services administratifs et des projets urbains - 1238401011

Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1^{er} au 31 août 2023

30.03 Reddition de comptes

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1231633007

Reddition de comptes - Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 21 août au 18 septembre 2023

30.04 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des services administratifs et des projets urbains - 1234776007

Appropriation d'une somme de 1 900 000 \$ du surplus de l'arrondissement pour des projets spéciaux 2024-2025

30.05 Administration – Déplacements / Frais de séjour et de représentation

CA Direction des services administratifs et des projets urbains – 1235330005

Autorisation d'une dépense estimée à 850 \$ relative au déplacement de Mme Vicki Grondin, conseillère de la Ville, du 5 octobre au 8 octobre 2023, dans le cadre du Forum international sur le tourisme responsable pour les secteurs riverains et côtiers (Zihuatanejo, Mexique)

70 – Autres sujets

70.01 Questions

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Période de questions des membres du conseil

70.02 Questions

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Période de questions du public

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 18
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1239645009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des opérations - travaux publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des services de location d'une niveleuse avec opérateur pour l'arrondissement de Lachine pour les saisons hivernales 2023-2026 avec option de renouvellement pour deux (2) saisons supplémentaires, au montant de 255 158,27 \$, taxes incluses – Appel d'offres public numéro 23-20039 – Deux (2) soumissionnaires

D'octroyer un contrat à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des services de location d'une niveleuse avec opérateur pour l'arrondissement de Lachine pour les saisons hivernales 2023-2026 avec option de renouvellement pour deux (2) saisons supplémentaires, au prix de sa soumission, soit au montant de 255 158,27 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro 23-20039;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 255 158,27 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Ann TREMBLAY **Le** 2023-09-27 14:08

Signataire :

Ann TREMBLAY

Directrice
Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains

IDENTIFICATION**Dossier # :1239645009**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des opérations - travaux publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des services de location d'une niveleuse avec opérateur pour l'arrondissement de Lachine pour les saisons hivernales 2023-2026 avec option de renouvellement pour deux (2) saisons supplémentaires, au montant de 255 158,27 \$, taxes incluses – Appel d'offres public numéro 23-20039 – Deux (2) soumissionnaires

CONTENU**CONTEXTE**

Afin d'offrir en période hivernale un service conforme à la politique de déneigement de la Ville de Montréal, les Travaux publics de l'arrondissement de Lachine ont besoin, pour leurs opérations, de l'appui de niveleuses avec opérateurs. Les niveleuses sont des équipements essentiels au bon déroulement du déneigement effectué par les équipes en régie. L'arrondissement ne possède pas de niveleuse au sein de sa flotte de véhicule.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**CA20 19 0093 - 2020-06-01 (1207802002)**

Octroi d'un contrat à 3024407 CANADA INC. (ENTREPRISE VAILLANT (1994)) et de deux contrats à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC., plus bas soumissionnaires conformes, pour un montant total de 574 817,51 \$, toutes taxes incluses, pour des services de location de trois niveleuses avec opérateur pour l'arrondissement de Lachine pour les saisons hivernales 2020-2023 - Appel d'offres public numéro 20-18178 - 4 soumissionnaires

CA19 19 0219 - 2019-08-05 (1197802002)

Renouvellement, pour la saison hivernale 2019-2020, du contrat octroyé à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC. et de deux contrats octroyés à 3024407 CANADA INC. [ENTREPRISE VAILLANT (1994)], pour des services de location de trois niveleuses avec opérateur pour l'arrondissement de Lachine, au montant de 162 818,97 \$, toutes taxes incluses, conformément à la clause de prolongation identifiée à l'appel d'offres public numéro 17-16271

CA18 19 0125 - 2018-05-14 (1187122005)

Renouvellement, pour la saison hivernale 2018-2019, du contrat octroyé à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC. et de deux contrats octroyés à 3024407 CANADA INC. (ENTREPRISE VAILLANT (1994)), pour des services de location de trois niveleuses avec opérateur pour l'arrondissement de Lachine, au montant total de 160 729,30 \$, toutes taxes incluses, conformément à la clause de prolongation identifiée à l'appel d'offres public numéro 17-16271

CA17 19 0264 - 2017-09-11 (1177262005)

Octroi d'un (1) contrat à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC. et de deux (2) contrats à 3024407 CANADA INC. (ENTREPRISE VAILLANT (1994)), plus bas soumissionnaires conformes, pour un montant total de 158 665,51 \$, toutes taxes incluses, pour des services de location de trois (3) niveleuses avec opérateur durant la saison hivernale 2017-2018 pour l'arrondissement de Lachine - Appel d'offres public numéro 17-16271 - Deux (2) soumissionnaires

DESCRIPTION

Il s'agit pour le conseil d'arrondissement d'octroyer le contrat pour les saisons hivernales 2023-2026 d'un lot de location de niveleuse. À noter que suite aux écarts importants entre l'estimation et les montants de la soumission fournie pour la deuxième et troisième niveleuse (lots 2 et 3), l'arrondissement a décidé d'annuler les lots 2 et 3 de l'appel d'offres et de repartir en appel d'offres afin de trouver des prix près des soumissions.

Période du 1^{er} novembre 2023 au 30 avril 2026. L'arrondissement de Lachine se réserve le privilège de prolonger le contrat pour deux années additionnelles aux mêmes conditions.

Lot 1 - Appareil 1: Contrat à PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC. au montant total de 255 158,27 \$, taxes incluses (200 heures garanties).

Lot 2 - Appareil 2: Lot annulé, nouvel appel d'offres en cours.

Lot 3 - Appareil 3: Lot annulé, nouvel appel d'offres en cours.

Le montant de chacun des contrats représente une période d'utilisation de 275 heures par saison. Par contre, l'entrepreneur est assuré d'un paiement représentant 200 heures par saison pour la disponibilité de son appareil.

JUSTIFICATION

L'octroi de ce contrat en vue de l'obtention de machinerie en location est impératif au bon fonctionnement des opérations de déneigement. En effet, ces locations ont pour but d'ajouter à nos équipes de déneigement et de déblaiement des véhicules outils que nous ne possédons pas.

L'appel d'offres public numéro 23-20039 a été lancé le 3 juillet 2023. Les soumissions ont été ouvertes le 20 juillet 2023. Deux (2) soumissions ont été reçues et il y a eu quatre (4) preneurs de cahier des charges. Les deux (2) soumissions reçues ont été jugées conformes après analyse de leur conformité administrative et technique.

SOUSSIONS CONFORMES	PRIX SOUMIS (taxes incluses)	AUTRES (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	TOTAL (taxes incluses)
PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC	255 158,27 \$		255 158,27 \$
DRAGON CONSTRUCTION LIMITÉE	384 160,22 \$		384 160,22 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	239 033,03 \$		
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>((la plus basse conforme – estimation))</i>			16 125,24 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>			6 %

Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse))</i>	129 001,95 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	50 %

L'écart de 50% entre la soumission la plus basse et la deuxième plus basse s'explique par plusieurs facteurs : la rareté de la main d'oeuvre qualifiée, l'augmentation des salaires, la volatilité du prix du carburant, l'augmentation des frais d'entretien, la rareté des pièces de réparations et d'autres . Depuis la COVID, les prix augmentent de manière non-linéaire et il est plus difficile de trouver des entrepreneurs qualifiés. Également, l'entrepreneur n'est pas propriétaire de sa machine mais plutôt locataire et doit assumer des frais de locations.

Les validations requises ont démontré que l'adjudicataire recommandé :

- n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- n'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant de la Ville.

Quant à l'attestation de l'autorité des marchés publics, celle-ci n'est pas requise pour ce contrat.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'estimation des coûts reliés à ce contrat est de 239 033,03 \$, taxes incluses. L'estimation pour le renouvellement de la première année d'option est de 94 117,67 \$, taxes incluses (200 heures garanties), et l'estimation pour l'option de renouvellement de la deuxième année est de 96 941,18 \$, taxes incluses (200 heures garanties). Le coût de l'estimation est défini en fonction de la clause 2.03.02 du contrat qui stipule qu'une majoration de 3 % des derniers prix en vigueur s'applique.

Les fonds proviennent du budget de fonctionnement des Travaux publics.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi des contrats par le conseil d'arrondissement le 2 octobre 2023;

- Début des opérations à compter du 1^{er} novembre 2023 jusqu'au 30 avril 2026.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Marc-André DESHAIES)

Certification de fonds :
Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Thi Mai Ha NGUYEN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ludovic RATELLE
Chef de division

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-08-31

Ludovic RATELLE
chef(fe) de division - voirie et parcs en
arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Moris Alexei MARKARIAN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement

**Dossier # : 1236731003**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à Avizo Experts-Conseils inc., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels dans le cadre du projet d'aménagement des berges au parc Stoney Point - Phase 2, au montant maximal de 221 326,89 \$, taxes incluses (contrat : 158 090,63 \$ + contingences : 31 618,13 \$ + incidences : 31 618,13 \$) – Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2312 - Un (1) soumissionnaire

D'octroyer un contrat à Avizo Experts-Conseils inc., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels dans le cadre du projet de d'aménagement des berges au parc Stoney Point - Phase 2, au prix de sa soumission, soit au montant maximal de 158 090,63 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2312;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 158 090,63 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 31 618,13 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 31 618,13 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par André HAMEL Le 2023-09-25 13:56

Signataire :

André HAMEL

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1236731003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à Avizo Experts-Conseils inc., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels dans le cadre du projet d'aménagement des berges au parc Stoney Point - Phase 2, au montant maximal de 221 326,89 \$, taxes incluses (contrat : 158 090,63 \$ + contingences : 31 618,13 \$ + incidences : 31 618,13 \$) – Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2312 - Un (1) soumissionnaire

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Lachine, reconnu pour ses magnifiques parcs riverains, offre une accessibilité exceptionnelle aux berges du lac Saint-Louis, tant pour ses résidents que pour les visiteurs.

Toutefois, suite aux inondations printanières répétées de 2017 et de 2019 et aux tempêtes ponctuelles des dernières années, l'érosion des berges des parcs riverains de Lachine s'est aggravée. Certaines portions de berges ont subi des dommages mettant en cause l'intégrité de la piste cyclable et du chemin piétonnier qui longe le bord de l'eau. Or, ces pistes sont d'une grande importance puisqu'elles favorisent les déplacements actifs entre résidences, commerces et institutions et constituent les voies d'accès principales aux parcs riverains.

Le parc Stoney Point, à l'ouest de la 50^e Avenue, a été fort touché par cette érosion. Une portion de berges a fait l'objet d'une première phase de planification. Ce segment, d'une longueur d'environ 130 mètres linéaires, est localisé à l'ouest de la 51^e Avenue. Un contrat de services professionnel a été octroyé en octobre 2022 et des plans et devis de réalisation ont été émis en vue d'un appel d'offres public.

Le présent dossier décisionnel a pour objet l'octroi d'un contrat de services professionnels visant la planification d'un deuxième segment de berges au parc Stoney Point. Celui-ci est d'une longueur approximative de 170 mètres linéaires et est situé entre les 50^e et 51^e Avenues. Cette portion de rives est constituée d'empierrements endommagés qui ne suffisent plus à retenir les crues et les vagues. Cette situation a des répercussions sur la piste piétonnière adjacente qui est déjà érodée par endroits.

À la demande de la Direction des travaux publics, la Division des études techniques a donc été mandatée pour rédiger une offre de services professionnels en vue de la planification d'une deuxième phase d'aménagement de berges au parc Stoney Point.

En prévision de ces travaux, l'arrondissement de Lachine désire retenir les services professionnels d'une firme afin de produire des plans et devis et d'assurer la surveillance durant les travaux jusqu'à leur réception finale.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA22 19 0228 - 2022-10-04 (1226731004)

Octroi d'un contrat à la firme ÉCOGÉNIE INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels dans le cadre du projet d'aménagement de berges au parc Stoney Point, au montant de 124 402,95 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 167 943,98 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2217 - Deux soumissionnaires

DESCRIPTION

De manière générale et non limitative, le projet consiste à :

- Proposer des aménagements pour la protection des berges contre l'érosion ainsi que pour conserver l'intégrité des pistes piétonnière et cyclable;
- Planifier des solutions qui prennent en considération les conditions météorologiques les plus extrêmes (crues printanières, tempêtes, etc.);
- Projeter des aménagements ne nécessitant qu'un entretien minimum;
- Proposer une plantation intégrée aux aménagements stabilisateurs pour favoriser la biodiversité;
- Conserver, dans la mesure du possible, le caractère unique des parcs riverains de l'arrondissement de Lachine quant à leurs vues ouvertes et exceptionnelles sur le lac Saint-Louis;
- Aménager, dans la mesure du possible, une descente en pierres afin de permettre l'accès à l'eau (sans embarcation) aux citoyens.

JUSTIFICATION

Le 7 août 2023, l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2312 a été lancé sur SÉAO. Au cours de la période de publication, aucun addenda n'a été publié sur SÉAO. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 septembre 2023. Six (6) firmes ont pris des cahiers de charge. Une (1) firme a déposé une soumission.

Pour le processus d'évaluation du soumissionnaire, le système de pondération et d'analyse en deux étapes a été utilisé. La première étape consistait à l'évaluation qualitative de l'offre jugée conforme par un comité de sélection nommé à cette fin, lequel a attribué un pointage pour chaque critère de la grille d'évaluation. La deuxième étape était basée sur l'évaluation monétaire de l'offre, si le pointage intérimaire à la première étape avait atteint la note de passage établie à 70 %. Le contrat doit être adjugé au soumissionnaire dont l'offre a obtenu le meilleur pointage final, selon la formule retenue par le Législateur. Le comité de sélection nommé a siégé en date du 19 septembre 2023 et a attribué le pointage final de 84,65 /100 à la firme Avizo Experts-Conseils inc.

La dépense totale de 221 326,89 \$, taxes incluses, est composée de l'octroi du contrat au montant de 158 090,63 \$, taxes incluses, d'une valeur de 20 % de contingences au montant de 31 618,13 \$, taxes incluses, et d'une valeur de 20 % d'incidences au montant de 31 618,13 \$, taxes incluses.

Le montant des incidences est prévu dans le cas où des études ou autres formalités supplémentaires ou autres dépenses seraient requises pour réaliser le projet.

À la fin du processus d'appel d'offres, un soumissionnaire a déposé une soumission sur six (6)

preneurs du cahier des charges. Un pourcentage de 17 % des preneurs du cahier des charges a donc déposé une soumission.

Après l'analyse des soumissions reçues par le comité de sélection, la proposition a obtenu une note supérieure à la note de passage de 70 % et l'enveloppe de prix a été ouverte.

La firme Avizo Experts-Conseils inc. a été retenue par le comité de sélection.

Le tableau normalisé ci-dessous présente le prix soumis par les soumissionnaires et l'écart entre l'estimation interne et le montant soumis.

SOUSSIONS CONFORMES	NOTE FINALE	PRIX SOUMIS (taxes incluses)	AUTRES (taxes incluses)	TOTAL (taxes incluses)
Avizo Experts-Conseils inc.	84,65	158 090,63 \$		158 090,63 \$
Dernière estimation réalisée		170 737,88 \$		170 737,88 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) <i>(l'adjudicataire - estimation)</i>				12 647,25 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) <i>((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100</i>				7,41 %

Le prix du soumissionnaire est inférieur de 7,41 % à l'estimation interne de l'arrondissement, soit 12 647,25 \$ de moins.

Le montant de la firme Avizo Experts-Conseils inc. se rapproche de celui de l'estimation interne de la Ville dans son total. La répartition du coûts des items dans la soumission de Avizo Experts-Conseils inc. présente des différences avec l'estimation interne de la Ville.

Trois (3) items au bordereau de soumission affichent un écart plus substantiel avec l'estimation de l'arrondissement, soit :

- pour la conception des propositions préliminaires et finales, nous constatons un écart de 22 977,50 \$, taxes non incluses, de plus avec l'estimation;
- pour la préparation et le suivi d'une demande de modification de certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), nous constatons un écart de 8 860 \$, taxes non incluses, de moins avec l'estimation;
- pour le suivi le suivi des travaux au chantier, nous constatons un écart de 21 300 \$, taxes non incluses, de moins avec l'estimation.

Les vérifications requises ont été faites afin de valider que l'adjudicataire recommandé :

- n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- n'est pas rendu non conforme en vertu du *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle* (18-038) et n'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant.

L'autorisation à contracter délivrée par l'Autorité des marchés publics (AMP) n'est pas requise pour ce contrat, car celui-ci n'est pas visé par la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total de la planification du projet est de 221 326,89 \$.

Ce montant inclut le montant du contrat de services professionnels, le montant des contingences et des incidences. Ainsi :

- Le coût total du contrat de services professionnels à octroyer incluant les taxes mais sans les contingences est de 158 090,63 \$, taxes incluses;
- Le montant des contingences, lié au montant du contrat de services professionnels est de 31 618,13 \$, taxes incluses, (soit 20 % du montant du contrat);
- Le montant des incidences est de 31 618,13 \$, taxes incluses, (soit 20 % du montant du contrat);
- La dépense totale de 221 326,89 \$, taxes incluses, sera financée par le programme triennal d'investissement, tel que prévu dans l'intervention financière.

MONTRÉAL 2030

Le dossier contribue à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030.

Les priorités pour lesquelles le dossier contribue sont les suivantes :

- Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts, ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au cœur de la prise de décision;
- Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

Ce projet contribuera notamment à limiter l'érosion des berges, ce qui permettra de protéger les actifs de l'arrondissement de Lachine (pistes cyclable et piétonnière) ainsi que d'améliorer la biodiversité des lieux.

Tant les citoyens de l'arrondissement que les visiteurs pourront mieux profiter des parcs riverains qui constituent des îlots de fraîcheur de grande importance.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant que l'octroi du contrat soit reporté ou refusé, l'arrondissement de Lachine ne pourra pas procéder aux travaux de stabilisation de berges.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : octobre 2023;

- Planification du projet et réalisation des plans et devis de réalisation : octobre 2023 à mars 2024;
- Période de l'appel d'offres : mars-avril 2024;
- Travaux de construction : automne 2024.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Carmen NORIEGA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Catherine GOLDSTYN
Architecte paysagiste

ENDOSSÉ PAR

Robert MALEK
Chef de Division - Études Techniques

Le : 2023-09-21

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Moris Alexei MARKARIAN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement



Dossier # : 1239562002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des travaux publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat gré à gré à GESTOPLEX IMMOBILIER INC., pour la réfection des surfaces de plancher et murale dans le sous-sol de la Maison du brasseur à l'arrondissement de Lachine, au montant de 65 480,57 \$, taxes incluses (contrat : 54 567,14 \$ + contingences : 10 913,43 \$) – Demande de prix auprès de six (6) fournisseurs

D'octroyer un contrat gré à gré à GESTOPLEX IMMOBILIER INC., pour la réfection des surfaces de plancher et murale dans le sous-sol de la Maison du brasseur à l'arrondissement de Lachine, au montant de 65 480,57 \$, taxes incluses, à la suite d'une demande de prix faite auprès de six fournisseurs conformément au *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle* (18-038);

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 54 567,14 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense 10 913,43 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par André HAMEL Le 2023-09-26 11:34

Signataire : André HAMEL

directeur(-trice) - arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION **Dossier # :1239562002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des travaux publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat gré à gré à GESTOPLEX IMMOBILIER INC., pour la réfection des surfaces de plancher et murale dans le sous-sol de la Maison du brasseur à l'arrondissement de Lachine, au montant de 65 480,57 \$, taxes incluses (contrat : 54 567,14 \$ + contingences : 10 913,43 \$) – Demande de prix auprès de six (6) fournisseurs

CONTENU

CONTEXTE

À la suite de dégâts occasionnés par les eaux pluviales abondantes du 13 juillet 2023 survenues dans le sous-sol de la Maison du brasseur, située au 2901, Boulevard Saint-Joseph à l'arrondissement de Lachine, ainsi que le débordement d'une toilette à l'étage au-dessus du bureau de l'organisme Teapot dont les locaux se trouvent à la Maison du brasseur, des actions ont été nécessaires. Ainsi, la Direction des travaux publics a procédé à l'enlèvement des murs et du plafond dans le bureau de l'organisme, ainsi que du plancher de la grande salle et du bureau de l'organisme en condition d'amiante. Des travaux de reconstruction des murs et du plafond du bureau de Teapot seront donc nécessaires. De plus, le plancher de la grande salle et du bureau de Teapot devrait également être refait afin de pouvoir réintégrer l'organisme.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le mandat consiste à reconstruire les murs, plafond du bureau de Teapot et à effectuer la réfection du plancher de la grande salle et du bureau de Teapot.

JUSTIFICATION

Parmi les six (6) entreprises sollicitées pour réaliser les travaux, deux ont déposé une soumission. À la suite de l'analyse des soumissions reçues, la Direction de travaux publics recommande l'octroi au plus bas soumissionnaire conforme. Le tableau ci-dessous résume les soumissions reçues.

SOUSSIONS CONFORMES	PRIX SOUMIS (taxes incluses)	AUTRES (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	TOTAL (taxes incluses)

1- MRCO Construction inc. (conforme)	88 009,15 \$	16 001,83 \$	104 010,98 \$
2- GESTOPLEX IMMOBILIER INC. (non conforme, voir la note)	54 567,14 \$	10 913,43 \$	65 480,57 \$
Dernière estimation réalisée (\$)			35 435 \$
Écart entre les deux soumissions (\$)			38 530,41 \$
Écart entre les deux soumissions (%) ((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100			37,04 %

L'écart entre les deux soumissions est d'un montant de 38 530,41\$, soit 37,04 %.

Note: le soumissionnaire GESTOPLEX IMMOBILIER INC. dont la soumission est d'un montant de 54 567,14 \$, taxes incluses, ne respecte pas les règles de rotation.

Toutefois selon la procédure d'acquisition de bien et services pour des contrats de gré à gré en haut de 25 000 \$, nous pouvons octroyer le contrat à l'un ou l'autre des deux fournisseurs.

Nous avons pris la décision de recommander l'octroi du contrat à Gestoplex Immobilier Inc. parce qu'il a présenté la plus basse soumission conforme et que cet octroi serait à l'avantage de l'arrondissement, étant donnée la différence significative de prix entre les deux soumissions reçues.

Les validations requises ont démontré que l'adjudicataire recommandé :

- n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- n'a pas de restrictions imposées sur sa licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- n'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant de la Ville;
- est conforme en vertu du *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle* (18-038).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Il est recommandé d'octroyer le contrat à GESTOPLEX IMMOBILIER INC. au prix de sa soumission, soit 54 567,14 \$, taxes incluses. Des dépenses pour des travaux contingents (20 % de la valeur du contrat) de 10 913,43 \$, taxes incluses, sont également prévues. La dépense totale de 65 480,57 \$, taxes incluses, sera financée à même le budget du plan décennal d'immobilisation (PDI) - bâtiment de l'arrondissement de Lachine.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Approbation par le conseil d'arrondissement : 2 octobre 2023

- Octroi du contrat : au courant de la première semaine du mois d'octobre 2023
- Début des travaux : deuxième semaine du mois d'octobre 2023
- Fin des travaux : 20 octobre 2023

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Thi Mai Ha NGUYEN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mohamed Saddek BENHAROUN
Agent technique en ingénierie municipale

ENDOSSÉ PAR

Euloge AMOUSSOU
Chef de division en arrondissement

Le : 2023-09-18

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Moris Alexei MARKARIAN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement



Dossier # : 1239862001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat gré à gré à Groupe SomR Inc., pour la fourniture, le transport et l'installation de divers systèmes de rangement pour les réserves du Musée de Lachine dans le cadre du projet du Renouveau des expositions permanentes du Musée de Lachine, au montant de 87 634,53 \$, taxes incluses - Demande de prix auprès de quatre (4) fournisseurs

D'octroyer un contrat gré à gré à Groupe SomR Inc. pour la fourniture, le transport et l'installation de divers systèmes de rangement pour les réserves du Musée de Lachine dans le cadre du projet du Renouveau des expositions permanentes du Musée de Lachine, au montant de 87 634,53 \$, taxes incluses, à la suite d'une demande de prix faite auprès de quatre (4) fournisseurs conformément au *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle* (18-038);

D'autoriser, à cet effet, une dépense maximale de 87 634,53 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100% par la ville centre.

Signé par André HAMEL Le 2023-09-25 09:14

Signataire : André HAMEL

directeur(-trice) - arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION **Dossier # :1239862001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat gré à gré à Groupe SomR Inc., pour la fourniture, le transport et l'installation de divers systèmes de rangement pour les réserves du Musée de Lachine dans le cadre du projet du Renouvellement des expositions permanentes du Musée de Lachine, au montant de 87 634,53 \$, taxes incluses - Demande de prix auprès de quatre (4) fournisseurs

CONTENU

CONTEXTE

Fondé en 1948, le Musée de Lachine est un musée métropolitain dont la gestion est déléguée à l'arrondissement de Lachine. Depuis plus de 75 ans, il a développé des collections qui regroupent aujourd'hui près de 15 000 objets témoignant de l'histoire générale du Québec et de Lachine. Ses collections sont très diversifiées. On y retrouve des objets du quotidien, des oeuvres d'arts, des artefacts archéologiques, des objets industriels et ethnographiques. Le Musée de Lachine déploie et fait connaître ses collections à travers des expositions temporaires et permanentes. Actuellement près de 900 objets sont en exposition au Musée et dans d'autres lieux de diffusion. Considérant l'ensemble des collections du Musée de Lachine, c'est donc seulement 6% des objets qui sont exposés et environ 94% qui sont entreposés en réserve. Afin d'assurer la conservation et la sécurité des objets en entreposage, le Service de la culture prête au Musée de Lachine des espaces d'entreposage à température contrôlée. Cet entrepôt est loué par la Ville de Montréal pour les usages de la Direction du développement culturel du Service de la culture.

En 2024, des travaux de réfection majeure de la Maison Le Ber-Le Moyne débiteront. L'exposition permanente présente dans la Maison Le Ber-Le Moyne ayant pour titre «Un site un rêve», et regroupant près de 400 objets devra être démantelée. Ces objets qui sont en exposition depuis 2005 devront trouver un lieu d'entreposage permanent qui respecte les normes muséales en matière de contrôle d'environnement. Cet entreposage à long terme permettra d'assurer la conservation des objets, tout en respectant les bonnes pratiques muséales en matière de rotation.

En raison des déplacements de collections à venir, du volume d'entreposage à prévoir et des soins précis qui doivent être apportés aux objets de collections muséales, il est impératif d'optimiser les espaces de réserves actuels à l'entrepôt de la Ville de Montréal en installant du mobilier d'entreposage muséal adapté aux formats et aux matériaux des objets. Actuellement, une partie des collections est entreposée sur du mobilier non muséal et non adapté. Les étagères sont trop petites ou trop étroites, les tablettes présentent des traces de rouille, elles ne sont pas ajustables et ne sont pas sécuritaires. Cela engendre du désordre, de l'encombrement et augmente les risques de blessures pour le personnel et de bris pour les objets. Les objets muséologiques de grands formats sont directement placés au

sol, ce qui les rendent vulnérables aux inondations. De plus, ils bloquent les passages et empêchent la libre circulation, et rendent difficile la manipulation des plus petits objets placés sur les tablettes. Pour ces raisons, il est impératif de se doter de mobilier d'entreposage qui sécurisera les collections du Musée de Lachine, qui permettra d'augmenter le volume d'objets entreposés et qui rendra le lieu sécuritaire pour les employés.

L'option retenue est d'acquérir du mobilier d'entreposage muséologique adapté aux types d'objets qui composent les collections du Musée de Lachine (ex : meuble à plan pour les objets qui doivent être conservés à plat, pôles pour suspendre les objets textile, support à rouleaux pour les oeuvres enroulées, etc.). En optimisant l'espace de rangement dans un lieu où sont déjà entreposés des objets de la collection, le Musée de Lachine opte pour de bonnes pratiques en matière de gestion de collections car il regroupe en un même endroit ses collections, réduisant ainsi les déplacements entre les lieux d'entreposage et les risques de pertes d'objets. De plus, il agit de manière responsable en évitant d'engendrer des frais additionnels et récurrents pour l'entreposage muséologique à long terme dans des entrepôts d'entreprises spécialisées. L'aménagement des réserves avec du mobilier muséologique permettra d'assurer la sécurité des objets et des employés en réorganisant l'espace et en facilitant le travail de manutention.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à octroyer un contrat d'approvisionnement de gré à gré pour la fourniture, le transport et l'installation de divers systèmes de rangement pour les réserves du Musée de Lachine. Des études de volumétrie et des plans d'aménagement ont été réalisées à l'interne afin que les espaces soient utilisés au meilleur de leur capacité en tenant compte de la nature des objets, de leur volume et des déplacements futurs à prévoir.

Le projet d'achat de mobilier de rangement spécialisé comprend l'acquisition de : quatre (4) modules de six (6) tablettes chacune d'étagères Rousseau compatibles avec celles déjà en place, treize (13) modules de rayonnage 4D de Montel longue portée 1000 lbs par tablettes pour l'entreposage de mobilier et d'objets hors dimensions (dimensions et hauteurs variables. Voir les plans), huit (8) étagères «SmartShelf» de Montel avec pôle, tablette(s) et tiroirs (voir plans), un (1) porte rouleaux textile pour environ soixante (60) rouleaux et un (1) classeur à plan.

JUSTIFICATION

Justification du fournisseur :

Suite à une recherche de fournisseurs de produits Montel, une demande de prix a été envoyée par courriel à quatre (4) entreprises: le Groupe SomR Inc, Raysource, Multi-Industriel et Distribution Pierre Larochelle.

Seulement le Groupe SomR Inc. a déposé une soumission. L'entreprise Raysource a invoqué distribuer seulement dans la région de Québec, Multi-Industriel n'a pas répondu et Distribution Pierre Larochelle, n'a pas envoyé de soumission.

De plus, bien que nous ayons tout de même fait l'exercice de trouver d'autres étagères de types muséales, selon l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et les villes* (RLRQ, chapitre C-19) et plus spécifiquement pour la fourniture de biens meubles ou de services reliés au domaine artistique ou culturel ou la fourniture d'abonnements, une exception pourrait s'appliquer quant à l'obligation de demande de soumissions.

Justification de l'équipement :

Le Musée de Lachine est un musée agréé par le Ministère de la culture et des

communications du Québec. Par cet agrément, le Musée doit respecter des règles établies et agir dans le cadre de bonnes pratiques. En matière d'entreposage des collections, les exigences de l'agrément sont :

- Avoir des espaces de réserves normés pour l'entreposage des objets qui ne sont pas en exposition;
- Respecter les normes et les indications du manuel de référence "La mise en réserve des oeuvres".

Voir document attaché : Exigences de l'agrément

Les solutions de rangement de Montel offrent une garantie unique pour la sécurité des objets muséologiques. Par le fait que la peinture appliquée sur les étagères ne s'écaille pas et les gaz n'affectent pas les objets en contact avec les surfaces peintes, les systèmes de rangement de Montel respectent en tout points les critères muséales.

Le Musée de Lachine a également opté pour la gamme d'étagères fixes car celles-ci répondent aux besoins d'entreposage ainsi qu'aux exigences pour l'entreposage de collections à long terme. Le choix de produits sélectionnés permet au Musée de Lachine d'être flexible et compatible avec les étagères et les systèmes de rangement déjà en place.

Le projet de réaménagement des réserves :

Le réaménagement des réserves et l'optimisation de l'espace est essentiel car advenant le refus de l'achat des étagères il y aurait deux principales conséquences négatives. Premièrement, cela engendrerait des frais pour l'emballage à long terme et le transport de l'ensemble des objets présentement en exposition vers des réserves normées externes, pour une durée indéterminée, engendrant ainsi des coûts mensuels pour la location d'espace. Deuxièmement, ne possédant aucun autre espace d'entreposage présentant les caractéristiques muséales, la Ville devra trouver un autre lieu répondant aux normes muséales pour l'entreposage des collections du Musée de Lachine. Elle devra également l'aménager et l'entretenir. Ceci multiplierait les dépenses allouées à l'entreposage.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le financement du contrat octroyé dans le présent dossier décisionnel sera à la charge du Service de la culture.

Un montant de 80 022,01 \$ net de ristourne sera financé par le règlement d'emprunt 10-012 Renouvellement et mise aux normes des expositions permanentes dans les musées CM10 0325.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le plan décennal d'immobilisation (PDI) 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de \$)

Programme	2023	Ultérieur	TOTAL
36180 - Renouvellement et mise aux normes d'expositions permanentes, Équipements spécialisés	80	0	80

Cette dépense sera assumée à 100% par la ville centre.

Le détail des informations comptables se trouve dans l'intervention du Service des finances.

MONTRÉAL 2030

Le projet répond à l'objectif 4 : *Développer une économie plus verte et inclusive en soutenant notamment l'économie circulaire et sociale, l'achat local et écoresponsable, et la création de nouveaux emplois écologiques de qualité*

Ce projet soutient l'achat local d'un produit québécois compatible avec le mobilier déjà en place ce qui en fait un produit durable. Voir Grille d'analyse Montréal 2030 en document attaché.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Pour ne pas retarder l'échéancier de réalisation des restaurations de la Maison Le Ber-Le Moyne, ce contrat d'approvisionnement doit être octroyé dans les meilleurs délais afin de pouvoir entreposer les objets de l'exposition permanente.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Il n'y a pas d'impacts liés à la COVID-19 dans le cadre de ce dossier décisionnel.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi de contrat : mi octobre 2023

Installation : janvier 2024

Déménagement de la collection : mars 2024

Début planification du chantier de restauration de la Maison Le Ber-Le Moyne : juillet 2024.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Marie-Antoine PAUL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Chantal GAGNE, -

Stéphanie ROSE, Service de la culture

Lecture :

Stéphanie ROSE, 15 septembre 2023
Chantal GAGNE, 15 septembre 2023

RESPONSABLE DU DOSSIER

Catherine TURGEON
museologue

ENDOSSÉ PAR

Julie J PERRON
Directrice CLSDS

Le : 2023-09-15



Dossier # : 1234076014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'une contribution financière à GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME) au montant de 7 000 \$, taxes incluses, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2023, dans le cadre du Programme d'art urbain

D'octroyer une contribution financière au GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME), au montant de 7 000 \$, taxes incluses, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2023 dans le cadre du Programme d'art urbain;

ORGANISME	PROJET	SOUTIEN 2023
GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME)	Murale pollinisateurs - 8 ^e Avenue	7 000 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par André HAMEL Le 2023-09-25 09:14

Signataire :

André HAMEL

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1234076014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'une contribution financière à GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME) au montant de 7 000 \$, taxes incluses, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2023, dans le cadre du Programme d'art urbain

CONTENU

CONTEXTE

Il s'agit de verser une contribution financière à GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME), organisme à but non lucratif, dûment reconnu en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine. Cette subvention s'inscrit au Programme d'art urbain.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 19 0130 - 2022-06-05 (1234076008)

Octroi d'une contribution financière à trois organismes désignés au montant de 43 000 \$, taxes incluses, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2023, dans le cadre du Programme d'art urbain

CA22 19 0093 - 2022-05-02 (1224076008)

Octroi d'une contribution financière au montant de 25 000 \$ à trois organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2022, dans le cadre du Programme d'art urbain

CA21 19 0167 - 2021-07-05 (1214076011)

Octroi d'une contribution financière au montant de 25 000 \$ à deux organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2021, dans le cadre du Programme d'art urbain

DESCRIPTION

Le Programme d'art urbain vise à soutenir la réalisation de projets d'arts visuels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine. Il fait la promotion de l'art urbain afin d'embellir le paysage lachinois et contribuer à augmenter le sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu de vie. Ce programme soutient les efforts de médiation culturelle déployés depuis 2003

via le Programme graffiti de l'arrondissement de Lachine. Pour cette année spéciale du 20^e anniversaire du programme graffiti, l'enveloppe globale disponible pour ce programme a été bonifiée pour permettre la réalisation de plus de projets d'envergure. Ce sommaire permettra de soutenir le dernier projet avec l'enveloppe disponible.

JUSTIFICATION

Un comité de sélection formé de différents acteurs municipaux s'est rencontré le 20 septembre 2023 afin d'analyser le projet soumis. Le comité était constitué par :

- le responsable du Programme;
- le Commissaire au développement économique;
- un représentant de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE);
- un représentant du Service de la culture.

Le croquis final devra être déposé au comité et approuvé avant la réalisation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Projet : Murale pollinisateurs - 8^e Avenue

Organisme : GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME)

Montant : 7 000 \$, taxes incluses

Imputation budgétaire :

2410.0010000.301405.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000

DA 791473

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le projet sera réalisé en octobre 2023. Tout report du dossier à une séance subséquente du conseil aura un impact sur la réalisation du projet.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Le projet est conçu pour être réalisable selon les différentes mesures sanitaires en vigueur.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Selon les paramètres du Programme d'art urbain de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Réalisation du projet en octobre 2023. Un rapport final sera déposé par les organismes à la Division sports, loisirs et développement social.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Carmen NORIEGA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luc F ROBILLARD
Conseiller en développement communautaire

ENDOSSÉ PAR

Lynn THIBAUT
Chef de division SLDS

Le : 2023-09-21



Dossier # : 1237464010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autorisation d'octroi de contributions financières à divers organismes au montant total de 1 238 \$, taxes incluses, si applicables

D'autoriser l'octroi de contributions financières aux organismes désignés ci-dessous au montant total de 1 238 \$, taxes incluses, si applicables;

Organisme	Projet	Montant
Groupe d'Entraide Lachine	25 ^e anniversaire de fondation	438 \$
Jardins communautaires de Lachine	Entretien annuel	800 \$
Total		1 238 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Ann TREMBLAY **Le** 2023-09-27 14:07

Signataire : Ann TREMBLAY

Directrice
Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains

IDENTIFICATION

Dossier # :1237464010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autorisation d'octroi de contributions financières à divers organismes au montant total de 1 238 \$, taxes incluses, si applicables

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Lachine vise à offrir une qualité de vie supérieure à ses citoyens en participant à de nombreuses activités autant culturelles, sociales, communautaires, sportives ou scolaires. Par ses contributions financières à des organismes spécialisés, les élus de l'arrondissement souhaitent favoriser l'amélioration de divers aspects de la vie de quartier de même qu'encourager et souligner la participation citoyenne.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Les contributions financière serviront à financer les projets suivants :

Organisme	Projet	Montant
Groupe d'Entraide Lachine	25 ^e anniversaire de fondation	438 \$
Jardins communautaires de Lachine	Entretien annuel	800 \$
	Total	1 238 \$

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense sera imputée telle que décrite dans l'intervention financière.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Carmen NORIEGA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Geneviève HÉBERT
Secrétaire de direction - directeur de premier
niveau

ENDOSSÉ PAR

André HAMEL
Directeur d'arrondissement

Le : 2023-09-20



Dossier # : 1234076013

Unité administrative responsable : Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social

Niveau décisionnel proposé : Conseil d'arrondissement

Projet : -

Objet : Addendum - Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION et octroi d'une contribution financière additionnelle au montant de 16 667 \$ pour la réalisation du programme de revitalisation urbaine intégrée, majorant ainsi le montant total de la convention de 136 151 \$ à 152 818 \$

D'approuver l'addendum No 1 entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION pour la réalisation du programme de revitalisation urbaine intégrée;

D'octroyer une contribution financière additionnelle au montant de 16 667 \$ pour appuyer l'organisme dans la réalisation des activités prévues à son plan d'action de revitalisation urbaine intégrée et dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MESS 2018-2024), majorant ainsi le montant total de la convention de 136 151 \$ à 152 818 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par André HAMEL Le 2023-09-22 09:46

Signataire :

André HAMEL

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1234076013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addendum - Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION et octroi d'une contribution financière additionnelle au montant de 16 667 \$ pour la réalisation du programme de revitalisation urbaine intégrée, majorant ainsi le montant total de la convention de 136 151 \$ à 152 818 \$

CONTENU

CONTEXTE

Le montant disponible de 16 667 \$ du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a été confirmé après la préparation du sommaire octroyant la contribution financière à l'organisme. Il s'agit ici d'approuver la nouvelle convention incluant ce montant de 16 667 \$ supplémentaire portant le soutien total à 152 818 \$.

Les projets, initiatives et interventions financés dans le cadre de cette Entente doivent répondre aux critères suivants :

- S'inscrire dans les grandes politiques et orientations du gouvernement;
- Soutenir les priorités stratégiques montréalaises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Faire l'objet d'une analyse partagée des besoins et des priorités et d'une concertation avec les représentants du milieu. Ils doivent répondre aux objectifs des planifications stratégiques régionales et des plans d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'aux objectifs de la Stratégie nationale;
- Viser à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment par des projets d'interventions en matière de développement social et communautaire, de prévention de la pauvreté, d'aide à l'intégration en emploi des personnes éloignées du marché du travail, d'insertion sociale, d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté dans les territoires à concentration de pauvreté.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2023-04-03 - CA23 19 0071 (1234076001)

Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION LACHINE pour l'année 2023 et octroi d'une contribution financière de 136 151 \$ pour appuyer l'organisme dans la réalisation d'activités prévues à son plan d'action de revitalisation urbaine intégrée

2022-05-02 - CA22 19 0088 (1224076007)

Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION LACHINE et octroi d'une contribution financière au montant de 152 818 \$ pour appuyer l'organisme dans la réalisation d'activités prévues à son plan d'action pour l'année 2022, dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023)

DESCRIPTION

La contribution financière octroyée à CONCERT'ACTION LACHINE, organisme à but non lucratif dûment constitué, permet de réaliser des actions et financer des projets issus des différents groupes de travail qui réalisent les actions mises de l'avant dans le plan d'action de la revitalisation urbaine intégrée. La mobilisation des citoyens autour du projet de revitalisation est toujours au cœur de la démarche dans le quartier Saint-Pierre. La contribution financière ajoutée permettra à l'organisme de réaliser des actions spécifiques pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion social dans le quartier Saint-Pierre.

- Nom de l'organisme : **CONCERT'ACTION LACHINE - Revitalisation Saint-Pierre**
- Nom du projet : Saint-Pierre, quartier inclusif et convivial - édition 2023
- Problématiques visées par le projet : Insertion sociale des clientèles à risque
- Priorité d'intervention : Aménager une ville et des quartiers à échelle humaine - RUI, Soutenir la participation citoyenne et l'engagement social - RUI, S'engager dans un partenariat social et économique - RUI
- Activités principales du projet :

1 - Café discussions et kiosques (7)

2 - Séances de discussions sur les problématiques d'agressions. (discussions, mise en situations)

3 - Organisation d'une assemblée citoyenne sur la sécurité urbaine en partenariat avec la Table de sécurité urbaine. (mobilisation citoyenne, outils de communication, gestion de projets)

- Montant de la contribution du MESS : 16 667 \$.

JUSTIFICATION

L'ajout de cette contribution financière vient finaliser le montage financier de la dernière année du Programme RUI afin de réaliser des actions concrètes et préparer le milieu pour la nouvelle mouture du Programme à venir pour 2024.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour l'année 2023-2024, un budget total de 152 818 \$ est disponible pour soutenir le plan d'action de la RUI de Saint-Pierre et est répartie de la manière suivante :

- 96 151 \$ **déjà alloués** dans le cadre du financement de la RUI Saint-Pierre et qui est entièrement financé par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (compétence locale)

imputation :

2101.0010000.101482.05803.61900.016491.0000.003661.052132.00000.00000

- 40 000 \$ **déjà alloués** en provenance du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole, entièrement financé par le Secrétariat à la région métropolitaine (compétence locale)

imputation :

2101.0014000.111114.05803.61900.016491.0000.003661.052132.00000.00000

Demande d'achat: 766908

- **16 667 \$** assuré par l'Entente Ville-MESS-RUI, et qui est entièrement financé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du gouvernement du Québec (compétence d'agglomération)

Clé comptable:

1001.0014000.101555.05803.61900.016491.0000.003661.052132.00000.00000

Demande d'achat: 779085

Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale certifie que le projet Saint-Pierre, quartier inclusif et convivial - Édition 2023 déposé dans ce sommaire décisionnel est conforme aux balises de la démarche montréalaise de Revitalisation urbaine intégrée (RUI), ainsi qu'à celles du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole.

Projet	Montant déjà octroyé pour 2023	Montant à octroyer
CONCERT'ACTION LACHINE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE SAINT-PIERRE - projet Saint-Pierre, quartier inclusif et convivial - Édition 2023	136 151 \$ - GDD 1234076001	16 667 \$

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ce programme permet de réaliser des projets ayant un impact sur la qualité de vie des citoyens.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

L'organisme doit adapter les mécanismes de travail avec les citoyens. Les activités et le plan d'action ont été ajustés.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Selon la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine et la convention signée.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signataire atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Mohamed-Ali YANOURI, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Lecture :

Mohamed-Ali YANOURI, 13 septembre 2023

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luc F ROBILLARD
Conseiller en développement communautaire

ENDOSSÉ PAR

Lynn THIBAUT
C/d sl & dev.soc.<<arr.<60000>>

Le : 2023-09-12

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Julie J PERRON
Directrice CLSDS



Dossier # : 1233550003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autorisation d'octroi d'une aide financière totale de 52 525 \$ à dix (10) organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine

D'autoriser l'octroi d'une aide financière totale de 52 525 \$ à dix (10) organismes désignés ci-dessous, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2023.

ORGANISME	MONTANT
CARREFOUR D'ENTRAIDE DE LACHINE INC.	10 000 \$
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE	1 250 \$
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE	10 000 \$
CENTRE MULTI-RESSOURCES DE LACHINE	5 000 \$
CLUB DES PERSONNES HANDICAPÉES DU LAC ST-LOUIS	5 000 \$
CORPORATION L'ESPOIR	550 \$
GROUPE D'ENTRAIDE LACHINE	1 250 \$
LACHINE CURLING CLUB INCORPORE	1 125 \$
LE PARADOS INC.	10 000 \$
LE PARADOS INC.	2 000 \$
PARRAINAGE CIVIQUE DE LA BANLIEUE OUEST DE MONTRÉAL	1 350 \$
RESSOURCES TROISIÈME ÂGE LACHINE	5 000 \$
TOTAL	52 525 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par André HAMEL **Le** 2023-09-22 08:44

Signataire : André HAMEL

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1233550003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autorisation d'octroi d'une aide financière totale de 52 525 \$ à dix (10) organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine

CONTENU

CONTEXTE

Le 13 février 2017, le conseil d'arrondissement de Lachine a adopté une résolution approuvant une liste d'organismes reconnus pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019 en vertu de la nouvelle Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine. Cette reconnaissance leur accorde les différents soutiens auxquels ils ont droit en vertu de leur classification.

Dans le cadre de cette politique, plusieurs programmes ont également été élaborés afin d'octroyer un soutien financier aux organismes admissibles. Ce soutien a pour objectif d'assurer le maintien d'une offre de service de qualité en matière de sport, d'activité physique accessible et de culture diversifiée au profit de la population lachinoise afin de permettre à chacun de pratiquer son sport favori, de rester physiquement actif ou de participer et de découvrir une nouvelle forme d'art.

Le 2 décembre 2019, l'arrondissement de Lachine a procédé à la reconduction de la reconnaissance à 76 organismes pour une durée de trois ans.

Le 6 février 2023, l'arrondissement de Lachine a procédé à la reconnaissance de 77 organismes pour une durée de trois ans (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 19 0134 - 2023-06-05 (1233550002)

Autorisation d'octroi d'une aide financière totale de 43 725 \$ à trois organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2023

CA23 19 0074 - 2023-04-03 (1233550001)

Autorisation d'octroi d'une aide financière totale de 148 297,46 \$ à sept (7) organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2023

CA23 19 0021 - 2023-02-06 (1223550010)

Reconnaissance des organismes à but non lucratif en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025

CA22 19 0297 - 2022-12-05 (1223550009)

Octroi d'une aide financière à seize (16) organismes désignés ci-dessous, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2022, pour un montant total de 76 416,25 \$

DESCRIPTION

L'actualisation de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine et ses programmes permettent de répondre à de nouveaux besoins, tout en assurant une répartition juste et équitable des ressources en lien avec les priorités de l'arrondissement : les jeunes et les clientèles vulnérables, la sécurité urbaine, le développement durable, le dynamisme associatif, le bénévolat et l'intégration interculturelle. Ainsi, on s'assure de déployer une offre de services variée et accessible répondant aux besoins de la population dans l'ensemble du territoire.

JUSTIFICATION

Par leur offre de service spécifique, variée et professionnelle, les organismes apportent une contribution unique à l'ensemble de la population de Lachine. Ils répondent adéquatement aux critères municipaux de qualité, de diversité et d'accessibilité. Il est possible de consulter, dans chacun des documents des organismes partenaires, leur offre de service, leur plan d'action et/ou leur programmation.

Le montant octroyé ne peut être supérieur à 50 % du budget de l'organisme. Le tableau récapitulatif des normes, les montants accordés ainsi que les fiches d'évaluation se trouvent en pièces jointes de ce sommaire décisionnel.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ces dépenses sont prévues au budget de fonctionnement de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (voir le détail dans l'intervention financière).

2410 0010000 301405 05803 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000 : 51 400 \$
(organismes communautaires)

2410 0010000 301405 07289 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000 : 0 \$
(organismes culturels)

2410 0010000 301405 07189 61900 016490 0000 000000 000000 00000 00000 : 1 125 \$
(organismes sportifs)

CARREFOUR D'ENTRAIDE DE LACHINE INC. DA: 791034

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE DA: 790835

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE DA: 791117

CENTRE MULTI-RESSOURCES DE LACHINE DA: 791247

CLUB DES PERSONNES HANDICAPÉES DU LAC ST-LOUIS DA: 791064

CORPORATION L'ESPOIR DA: 791140

GROUPE D'ENTRAIDE LACHINE DA: 791048

LACHINE CURLING CLUB INCORPORE DA: 790826

LE PARADOS INC. DA: 791074

LE PARADOS INC. DA: 791106
PARRAINAGE CIVIQUE DE LA BANLIEUE OUEST DE MONTRÉAL DA: 790837
RESSOURCES TROISIÈME ÂGE LACHINE DA: 791028

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le versement de cette subvention viendra soutenir la mission des organismes, qui contribuent à la bonification de l'offre de service sur le territoire de l'arrondissement en conformité avec la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Selon la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Carmen NORIEGA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-09-19

Lynn THIBAUT
Chef de division - Sports, loisirs et
développement social.

Julie J PERRON
Directrice CLSDS



Dossier # : 1238401010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Offre à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 2023, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique - Approbation, à cet effet, de l'entente entre les arrondissements de Lachine et de Pierrefonds-Roxboro conditionnellement à l'acceptation de l'offre par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

D'offrir à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique;

D'approuver, à cet effet, l'entente entre les arrondissements de Lachine et de Pierrefonds-Roxboro de la Ville de Montréal;

D'autoriser le directeur d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le secrétaire d'arrondissement, à signer cette entente, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

Signé par André HAMEL Le 2023-09-22 08:43

Signataire :

André HAMEL

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION **Dossier # :1238401010**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Offre à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 2023, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique - Approbation, à cet effet, de l'entente entre les arrondissements de Lachine et de Pierrefonds-Roxboro conditionnellement à l'acceptation de l'offre par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

CONTENU

CONTEXTE

Il est nécessaire d'avoir accès à une ressource spécialisée dans le domaine du développement économique afin de promouvoir le dynamisme économique d'un arrondissement et de faciliter l'implantation de commerces sur le territoire est reconnue de tous. Cependant, compte tenu du partage des compétences entre les services centraux et les arrondissements dans ce domaine, plusieurs arrondissements ne disposent pas et ne peuvent justifier l'embauche d'une ressource à temps plein pour ce type d'activités et le service aux entreprises citoyennes et leur développement s'en trouvent affectés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2022-03-07 - CA22 19 0049 (1221700002)

Offre à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique

2021-06-07 - CA21 19 0160 (1211700001)

Offre à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique

2020-06-01 - CA20 19 0110 (1203547002)

Offre à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement

économique

2019-06-03 - CA19 19 0204 (1193547008)

Offre à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4)*, de renouveler, pour une durée d'un an, l'entente de prêt de services à mi-temps d'une ressource en développement économique

2018-05-14 - CA18 19 0149 (1183547004)

Offre à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique

2017-05-08 - CA17 19 0180 (1171991015)

Offrir à l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en vertu de l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal*, de renouveler, pour une durée d'un an, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique et autoriser la signature de ladite entente

2016-05-09 - CA16 19 0184 (1161991013)

Offrir pour une durée d'un an à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en vertu de l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique, approuver le projet d'entente à cet effet et en autoriser la signature

DESCRIPTION

L'arrondissement de Lachine souhaite renouveler l'entente offrant l'équivalent de 0.5 a.p. des services de son commissaire au développement économique (emploi 305110) à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Ces services incluraient les activités normalement prévues à la description de tâches de ce poste, dont notamment la recommandation et la participation à la détermination de priorités, la préparation d'un plan de développement économique de l'arrondissement sur la base des objectifs de l'arrondissement, la participation aux activités et aux comités des associations ou groupements socio-économiques et assurer le soutien, l'accueil et l'intégration de nouvelles entreprises et le maintien et le développement des entreprises existantes dans l'arrondissement.

La répartition du temps de travail et des congés se fera par entente entre les directions des deux arrondissements.

JUSTIFICATION

L'arrondissement de Lachine dispose d'une ressource spécialisée en développement économique, mais a également de la difficulté à justifier le maintien d'un poste à temps complet pour ses besoins locaux. Le prêt à mi-temps de notre ressource à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pourra permettre aux deux arrondissements d'avoir accès aux connaissances et à l'expertise du domaine et ainsi maintenir un poste à temps complet à la ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les services rendus à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro seront facturés sur la base des coûts réels de 0.5 a.p., incluant notamment le salaire, les bénéfices marginaux, les frais de déplacements, les outils de travail et les autres dépenses connexes.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce que c'est un dossier décisionnel de reddition de comptes mensuelle, ce qui est non pertinent pour cette rubrique.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Permettre de développer et de conserver l'expertise au sein de l'administration municipale;

- Rationaliser les coûts d'opération;
- Donner aux arrondissements les moyens nécessaires afin de répondre aux requêtes des entreprises citoyennes;
- Contribuer à l'offre d'un environnement urbain de qualité.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Dominique JACOB, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Thi Mai Ha NGUYEN

ENDOSSÉ PAR

Sincheng PHOU

Le : 2023-09-15

Agent(e) de gestion des ressources
financières

Cheffe de Division Ressources financières et
matérielles

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Ann TREMBLAY
Directrice



Dossier # : 1238401011

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1er au 31 août 2023

De recevoir les listes des achats effectués par l'entremise des cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1^{er} au 31 août 2023.

Signé par André HAMEL **Le** 2023-09-25 09:15

Signataire :

André HAMEL

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1238401011

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1er au 31 août 2023

CONTENU

CONTEXTE

Dépôt des listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande approuvés en vertu du *Règlement intérieur sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002), ainsi que des virements de crédit effectués pour la période du 1^{er} au 31 août 2023. Toutes ces dépenses font référence au budget de fonctionnement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le conseil d'arrondissement trouvera en pièces jointes huit (8) listes pour approbation, soit deux (2) listes des achats effectués par carte de crédit, deux (2) listes des bons de commande, deux (2) listes des factures non associées à un bon de commande (budget de fonctionnement), ainsi que deux (2) listes des virements de crédit pour la période du 1^{er} au 31 août 2023.

Cartes de crédit Visa : tous les achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pendant les mois d'août 2023.

Bons de commande : tous les achats faits par un bon de commande pendant les mois d'août 2023.

Liste des factures non associées à un bon de commande : ce rapport comprend la liste des dépenses par fournisseur effectuées pendant les mois d'août 2023.

Cette liste comprend des achats de moins de 1 000 \$ pour lesquels aucun bon de commande n'a été émis. Cependant, certaines exceptions doivent être mentionnées :

- Achat de livres jusqu'à 5 000 \$ par facture;
- Paiement des comptes d'utilités publiques, sans limite de montant;

- Cachets d'artistes jusqu'à 5 000 \$ par événement.

Virement de crédit : cette liste comprend tous les virements de crédit non récurrents au budget de fonctionnement effectués au cours de la période du 1^{er} au 31 août 2023. L'autorisation des virements de crédit est déléguée à l'article 21 du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002). Prendre note qu'aucun virement budgétaire pour le mois d'août 2023 n'a été enregistré tel que mentionné en pièce-jointe dans le présent sommaire décisionnel.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Carmen NORIEGA
Agente de gestion - Ressources financières

ENDOSSÉ PAR

Sincheng PHOU
C/D ressources financières et matérielles

Le : 2023-09-21

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Ann TREMBLAY
Directrice



Dossier # : 1231633007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition de comptes - Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 21 août au 18 septembre 2023

De recevoir la liste de mouvement de personnel pour la période du 21 août au 18 septembre 2023, telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

Signé par André HAMEL Le 2023-09-22 08:43

Signataire :

André HAMEL

directeur(-trice) - arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1231633007**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition de comptes - Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 21 août au 18 septembre 2023

CONTENU**CONTEXTE**

Afin de répondre aux besoins opérationnels, les gestionnaires de l'arrondissement procèdent à divers mouvements de personnel. Une liste est fournie à chaque séance du conseil d'arrondissement afin d'informer les élus des décisions prises par les fonctionnaires concernant les ressources humaines.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**CA23 19 0216 - 2023-09-05 (1236405001)**

Réception de la liste de mouvements de personnel pour la période du 20 juin au 20 août 2023

CA23 19 0176 - 2023-07-04 (1231633006)

Réception de la liste de mouvements de personnel pour la période du 23 mai au 19 juin 2023

DESCRIPTION

La liste en pièce jointe informe le conseil d'arrondissement des mouvements de personnel de l'arrondissement pour la période du 21 août au 18 septembre 2023, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002)

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030****IMPACT(S) MAJEUR(S)****IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Josée PAQUETTE
Technicienne en ressources humaines
Direction des partenaires d'affaires RH
Service des ressources humaines

ENDOSSÉ PAR

Annie AUDETTE
chef(fe) de division - partenaires d'affaires
des ressources humaines

Le : 2023-09-19



Dossier # : 1234776007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Appropriation d'une somme de 1 900 000 \$ du surplus de l'arrondissement pour des projets spéciaux 2024-2025

D'approprier une somme de 1 900 000 \$ au surplus de l'arrondissement de Lachine afin de l'affecter à divers projets spéciaux conformément à la description inscrite au sommaire décisionnel.

Signé par Ann TREMBLAY **Le** 2023-09-27 14:13

Signataire : Ann TREMBLAY

Directrice
Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains

IDENTIFICATION**Dossier # :1234776007**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Appropriation d'une somme de 1 900 000 \$ du surplus de l'arrondissement pour des projets spéciaux 2024-2025

CONTENU**CONTEXTE**

L'administration de l'arrondissement procède à la mise en œuvre d'un projet d'une durée approximative de deux (2) ans (selon la disponibilité des fonds attribués aux différents projets) afin de bonifier les services offerts à la population de Lachine.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Les sommes requises se ventilent de la manière suivante :

- **DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS (1 250 000 \$)**

Bonification de l'équipe circulation

L'objectif de cette démarche est de se doter d'une capacité opérationnelle afin d'adresser les nombreux enjeux en lien avec la circulation et la sécurité des usagers des voies publiques.

L'embauche de personnel et d'acquisition du matériel pour l'équipe de circulation sont évalués à 1 050 000 \$. La durée du projet est estimée entre vingt-quatre (24) et trente (30) mois ou jusqu'à épuisement du montant autorisé. Les embauches prévues consistent en un (1) chef de section, deux (2) agents techniques en circulation et stationnement et deux (2) préposés à la signalisation.

Renouvellement de la brigade propreté

La demande d'affectation de fonds vise à renouveler pour l'année 2024 la brigade propreté mise sur pieds en 2023 afin d'améliorer les activités d'entretien et de propreté des voies publiques et des parcs. La structure régulière sera ainsi bonifiée par deux (2) équipes additionnelles assignées aux activités d'entretien et de propreté du domaine public. Une équipe travaille en semaine et l'autre en fin de semaine pour assurer une continuité de service. La mise en place de ce projet requiert du budget, notamment pour l'embauche des effectifs et les besoins matériels et locatifs. Les dépenses reliées à cette demande sont

estimées à 200 000 \$ et consistent principalement en de la rémunération.

- **DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES AUX ENTREPRISES (650 000 \$)**

Contrôle de la réglementation (piscines résidentielles)

Les changements législatifs relatifs à la sécurité des piscines résidentielles requièrent plusieurs vérifications ponctuelles, lesquelles s'ajoutent à la charge de travail des inspecteurs. Un (1) poste temporaire d'agent du cadre bâti sera ainsi créé en 2024 (100 000 \$).

Développement du secteur de Lachine-Est

Enfin, le projet de développement du secteur de Lachine-Est bat son plein et des ressources additionnelles seront requises pour au moins les deux (2) prochaines années, soit un ingénieur en infrastructures et circulation ainsi qu'un conseiller en aménagement (550 000 \$).

JUSTIFICATION

Ces projets spéciaux et structurants nécessitent des investissements ponctuels à partir du surplus non affecté de l'Arrondissement. Une somme totale de 1 900 000 \$, à être dépensée principalement en 2024 et 2025, est requise afin de poursuivre ces activités essentielles. Les fonds pourront être utilisés après 2025 si l'enveloppe n'a pas été utilisée au complet.

Notons que cette affectation de surplus de l'arrondissement contribuera également à réaliser plusieurs objectifs énoncés dans le Plan stratégique de l'arrondissement, notamment :

- Sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes;
- Maximiser les services de l'arrondissement;
- Réussir l'écoquartier de Lachine-Est.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

En résumé, le montant approprié du surplus de 1 900 000 \$ sera réparti de la manière suivante:

Projets et durée	Type de dépense	Montant
Bonification de l'équipe circulation jusqu'à épuisement des fonds	Rémunération et autres familles de dépenses	1 050 000 \$
Renouvellement de la brigade de propreté jusqu'à épuisement des fonds	Rémunération	200 000 \$
Contrôle de la réglementation jusqu'à épuisement des fonds	Rémunération	100 000 \$
Développement de Lachine est jusqu'à épuisement des fonds	Rémunération	550 000 \$
Total:		1 900 000 \$

Ce dossier contribue à l'atteinte des orientations du plan stratégique Montréal 2030, notamment en matière de transition écologique.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Thi Mai Ha NGUYEN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sincheng PHOU
Cheffe de division - REssources financières et matérielles

ENDOSSÉ PAR

Ann TREMBLAY
Directrice des services administratifs

Le : 2023-09-25



Dossier # : 1235330005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autorisation d'une dépense estimée à 850 \$ relative au déplacement de Mme Vicki Grondin, conseillère de la Ville, du 5 octobre au 8 octobre 2023, dans le cadre du Forum international sur le tourisme responsable pour les secteurs riverains et côtiers (Zihuatanejo, Mexique)

Autoriser la dépense estimée à 850 \$ relative au déplacement de Mme Vicki Grondin, conseillère de la Ville, du 5 octobre au 8 octobre 2023, dans le cadre du Forum international sur le tourisme responsable pour les secteurs riverains et côtiers (Mexique).

Signé par André HAMEL Le 2023-09-28 13:28

Signataire :

André HAMEL

directeur(-trice) - arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1235330005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autorisation d'une dépense estimée à 850 \$ relative au déplacement de Mme Vicki Grondin, conseillère de la Ville, du 5 octobre au 8 octobre 2023, dans le cadre du Forum international sur le tourisme responsable pour les secteurs riverains et côtiers (Zihuatanejo, Mexique)

CONTENU**CONTEXTE**

L'Institut Belisario Domínguez, en tant que centre de recherche et d'analyse législative affilié au Sénat mexicain, a annoncé la tenue du Forum International sur le Tourisme Durable, prévu le vendredi 6 octobre 2023, dans la Ville de Zihuatanejo, au Mexique.

Cet événement réunira des experts du Mexique et d'autres pays, dont l'Espagne, l'Indonésie et le Costa Rica. Ils auront l'occasion de présenter des exemples probants de tourisme durable ayant un impact positif sur l'environnement et les communautés des régions côtières et littorales. Dans ce cadre, Mme Vicki Grondin est invitée en tant que conférencière, afin qu'elle partage son expertise sur les mesures et les stratégies mises en place à Montréal, en particulier dans l'arrondissement de Lachine, pour concilier les activités touristiques avec le développement durable.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Ce sommaire vise à autoriser la dépense relative au déplacement de Mme Vicki Grondin, conseillère de la Ville, du 5 octobre au 8 octobre 2023, dans le cadre de la conférence internationale sur le tourisme responsable pour les secteurs riverains et côtiers (Mexique). Le sénat mexicain couvrira les frais suivants :

- Vols aller/retour
- Transport de l'aéroport de Zihuatanejo vers l'hôtel (Ixtapa)
- Nuitées du 5 et du 6 octobre
- Souper du 5 octobre jusqu'au déjeuner du 7 octobre.

JUSTIFICATION

Cet événement international abordera des thématiques prioritaires pour Montréal. La présence d'une élue représentant Montréal est importante.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Il est noté que les frais de déplacement seront pris en charge par le Sénat mexicain. Cependant, certaines dépenses encourues seront prévues au budget discrétionnaires des élus, pour un montant total n'excédant pas 850 \$, taxes incluses.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Rayonnement de Montréal sur la scène internationale.
Partage d'expertises et échange de bonnes pratiques
Sensibilisation au développement durable.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Thi Mai Ha NGUYEN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Fredy Enrique ALZATE POSADA

ENDOSSÉ PAR

Ann TREMBLAY

Le : 2023-09-27

secrétaire d'arrondissement

Directrice des services administratifs